

Dmitry Idiatov
Center for Grammar, Cognition and Typology
Université d'Anvers (Belgique)

La détermination des limites des mots : l'exemple de l'orthographe toura¹

1. Introduction

Cet article traitera des problèmes que l'orthographe toura connaît dans le domaine de l'écriture liée ou séparée des mots composés. Afin de trouver de bonnes solutions pratiques, je toucherai aussi à un problème d'ordre plus général : comment distinguer un mot composé d'un syntagme libre ? Je traiterai également l'aspect lexicographique de ce problème parce que c'est en travaillant sur un dictionnaire toura-français que je me suis vraiment rendu compte de son importance. Le but ultime de la présente recherche est la création d'une orthographe réglementée en ce qui concerne le domaine de l'écriture liée/ séparée. Ceci est une base indispensable pour la promotion de la langue écrite parmi ses locuteurs.

Dans la section 2, je vais considérer de plus près certaines particularités de la langue toura qui peuvent avoir de l'importance pour la question dont l'article présent traite, surtout la distinction entre le mot grammatical et le mot lexical. Dans la section 3, il s'agira de la pratique courante dans le domaine de l'écriture liée/ séparée de l'orthographe toura. Dans la section 4, je présenterai mes suggestions. Particulièrement, on examinera trois modes de concaténation attestées dans l'orthographe toura, en essayant en même temps de réglementer leur emploi là où cela paraît nécessaire. Je proposerai également quelques règles supplémentaires sous forme d'un algorithme. Pour terminer, on traitera des règles concernant certains cas plus spécifiques.

2. Les particularités du toura

2.1. Des traits structurels.

Au cours de mon travail lexicographique, j'ai rencontré beaucoup de cas où il était difficile de comprendre fallait-il considérer des combinaison des mots comme des mots composés ou comme des syntagmes libres. Ce problème se complique à cause des particularités suivantes de la langue toura :

- le monosyllabisme prédominant ;
- la pauvreté des moyens morphologiques et leur caractère suprasegmental.

Premièrement, ces deux facteurs augmentent énormément la quantité des notions exprimées par des combinaisons des racines lexicales. Deuxièmement, ils rendent les limites entre un mot composé et un syntagme libre beaucoup plus vagues.

¹ La langue toura est classée dans le sous-groupe sud de la branche est de la famille mandé du phylum Niger-Congo. Le toura est parlé par approximativement 60.000 personnes dans une petite région montagnarde au nord-est de la ville de Man en Côte d'Ivoire. Les données présentées ici ont été recueillies pendant deux séjours sur le terrain : en juin-mars 2001 et en février-avril 2002. Ces séjours ont été faits dans le cadre du projet « Lexicology of Eastern Mande languages in the context of Mande linguistic comparison » financé par la Fondation Scientifique Nationale Suisse (le projet SUPJ 062156.00, <http://www.unizh.ch/spw/afrling/prjbsch/mande.htm>). Une aide considérable au projet a été apportée par la branche ivoirienne de la Société Internationale de Linguistique (Summer Institute of Linguistics).

2.2. Le toura et la distinction « le mot grammatical vs le mot lexical ».

Les données du toura démontrent bien une thèse déjà assez familière des lexicographes : le mot du point de vue de la grammaire et le mot du point de vue du lexique ne sont pas toujours la même chose.

À titre d'exemple, considérons la soi-disant PHRASE CONDENSEE en toura qui est un mot du point de vue de la grammaire, mais ne l'est pas du point de vue du dictionnaire. Ce type de syntagme est caractérisé par « une complexité excédant celle de tous les autres, mais dont l'intégration fonctionnelle le situe au niveau des thèmes lexématiques » (Bearth 1971 : 224). La phrase condensée est « le résultat d'une série d'expansions effectuées à partir d'un noyau verbal et poussées, dans le cas extrême, jusqu'à la mesure de saturation lexématique propre à la phrase » (Bearth 1971 : 224). Comparez une phrase ordinaire dans l'exemple (1a) avec l'exemple (1b) où on voit la même phrase que dans (1a), mais cette fois-ci condensée dans le cadre d'une autre prédication pour fonctionner comme le sujet de celle-ci :²

(1a) **ɲ nê ké gwéé ló.ɲi lóó gí**
1sg père MP arachide acheter-PROG marché dans

'Mon père est en train d'acheter des arachides au marché' (Bearth 1971 : 225).

(1b) **ɲ nê gwéé lɔ lóó gí lɔs' mɔ**
1sg père arachide acheter-B marché dans temps-RES durer

'Il y a longtemps, mon père a acheté des arachides au marché' (Bearth 1971 : 227).

La phrase condensée dans (1b) est privée de toutes ses marques prédicatives (comme le marqueur prédicatif et le suffixe progressif). En plus, le ton du prédicat de la phrase condensée ('acheter') est abaissé à cause de la présence d'un circonstant postposé ('au marché').

La phrase condensée peut comporter une succession de plusieurs circonstants. La fonction de circonstant peut être impartie à une proposition dépendante introduite par **kê**, cf. (2). Celle-ci, à l'encontre de la principale, conserve même ses constituants morphématiques (prédicatif, modalité) bien qu'elle fonctionne comme terme d'une phrase condensée.

(2) **naò.à búlú sɪ kê wò à bili gbéên.né.bò nè-yè,**
enfants-POSS pain prendre pour 3pl :SUI 3sg jeter chien-DIM-pl à-NOM
àâ sè.â
3sg :SUI :NEG bon-avec

'Prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens, ce n'est pas bon' (Bearth 1971).

Contrairement à la phrase condensée qui est un mot du point de vue de la grammaire, mais non pas du vocabulaire, les IDIOMES sont souvent des mots du point de vue du vocabulaire, mais non pas de celui de la grammaire. Par exemple, la locution **gí sie** '(s)'abîmer' (litt. 'intérieur gâter') peut être considérée comme une entité au niveau lexématique, mais du point de vue formel il se comporte plutôt comme une combinaison libre des mots. Cf. :

(3a) **e tɔɔ gí sie.** 'Il abîmera la gourde'
3sg:SUI gourde intérieur gâter

² Les tons dans les exemples toura sont marqués comme suit : **á** (ton haut), **â** (ton mi-haut), **a** (ton mi-bas), **à** (ton bas), **a'** (clitique tonal haut ou mi-haut), **a-** (clitique tonal bas). Dans l'orthographe pratique, le plus souvent, on ne marque pas le ton mi-haut sur les mots courts, sauf des cas rares d'ambiguïté.

- (3b) **tṣṣ ké gí sie.** ‘La gourde s’abîmera’
gourde MP intérieur gâter
- (3c) **tṣṣ gí ké sie.** ‘La gourde s’abîmera’
gourde intérieur MP gâter
- (4) **í nù-, ké í kô gí’ sie la è.**
2sg:SUJ venir-AOR pour 2sg:SUJ 1pl intérieur-FOC gâter MT Q
‘C’est pour nous faire périr que tu es venu ?’ (Bearth 1971).

À titre d’un autre exemple, on pourrait mentionner la marque du pluriel **bò/ m̀̀**. Elle peut bien être considérée comme une particule adnominale et non pas comme un suffixe. J’ai pu même constater que certains néoalphabets l’écrivent très souvent séparément du mot précédent. Quand même, du point de vue du lexique (aussi bien que l’orthographe et le dictionnaire), il serait plus raisonnable de traiter cette marque d’affixe et de la coller au nom précédent.

3. La situation actuelle

L’orthographe pratique est toujours un compromis entre les règles basées sur les considérations scientifiques des linguistes et la pratique d’écriture que les utilisateurs établissent en procès de l’usage, en se guidant souvent sur leur perception analytique des unités de la langue. En parlant de l’orthographe toura, on ne peut pas dire que rien n’a été fait jusqu’à présent. Il existe déjà une sorte de norme orthographique, de l’usage, dont on doit tenir compte

- des livres sont publiés en toura ;
- on écrit des lettres en toura ;
- des recherches ont été faites par Thomas Bearth à propos de l’acception par les locuteurs natifs de certaines variantes de l’écriture proposées à ceux-ci (bien que ce soit plutôt la représentation des tons et des sons dans l’écriture qui a été en question) ;
- un lexique français-toura a été publié par Jacques Rongier et Sidibé Manzan (1998).

L’absence d’une norme rigide dans le domaine de l’écriture liée/ séparée devient évidente à peine commence-t-on à travailler avec les données (même dans le cas où la réglementation pourrait être aisément établie). Examinons, par exemple, le lexique français-toura déjà mentionné qui est pour le moment la seule source lexicographique publiée. On peut légèrement trouver beaucoup d’inconséquences dans le domaine de l’écriture liée/ séparée dans cete publication :³

- | | | |
|---------------------------------|-----|----------------------------------|
| • lí ‘goût’ + gaa ‘regarder’ | → | lí gaa ‘goûter’ écrit séparément |
| lí ‘goût’ + gó ‘enlever’ | vs. | → lígó ‘manger’ écrit ensemble ; |
| • yón ‘sein’ + yí ‘eau’ | → | yón yí ‘lait’ |
| biin ‘bouche’ + yí ‘eau’ | vs. | → biin-yí ‘salive’ ; |
| • gwêe ‘kapok’ + yílí ‘arbre’ | → | gwêe-yìlì ‘kapokier’ |
| lòṅ ‘caoutchouc’ + yílí ‘arbre’ | vs. | → lòṅ yìlì ‘hévéa’ ; |

³ Bien sûr, il se peut que certaines de ces inconséquences doivent être imputées aux simples fautes d’impression.

- **kwîî** ‘maison’ + **dô** ‘construire’ + **mêe** ‘homme’ → **kwîî dô-mèè** ‘maçon’
vs.
sáà ‘sacrifice’ + **gó** ‘extraire’ + **mêe** ‘homme’ → **sáà-gó-mèè** ‘sacrificateur, prêtre’ ;
- **séé** ‘terre’ + **nê** ‘père’ → **séé nê** ‘chef (de canton)’
vs.
gwili ‘guerre’ + **nê** ‘père’ → **gwilinê** ‘roi ; chef de guerre’ ;
- **yán** ‘oeil’ + **wéé** ‘grain ; fruit oblong’ → **yánwéé** ‘oeil’
vs.
wûn ‘tête’ + **wéé** ‘grain ; fruit (oblong)’ → **wûn wéé** ‘crâne’ ;

Cette liste des inconséquences pourrait être continuée facilement.

4. Des solutions possibles

Dans la section 4.1, j’examinerai trois modes de concaténation en usage dans l’orthographe toura. En même temps, j’essayerai de formuler les règles de leur emploi d’une façon plus conséquente là où cela soit nécessaire. Dans la section 4.2, je proposerai quelques règles supplémentaires sous forme d’un algorithme. Dans la section 4.3, j’examinerai quelques règles concernant des cas plus spécifiques.

4.1. Trois modes de concaténation

Pour le moment, on est fourni de trois modes de concaténation :

- séparation par UN ESPACE,
- concaténation des morphèmes SANS SYMBOLISATION DES LIMITES morphologiques,
- liaison par un TRAIT D’UNION.

À mon avis, ces trois modes de concaténation sont tout à fait suffisants pour une solution satisfaisante du problème de la segmentation, sous condition que leur emploi soit réglementé.

Néanmoins, l’existence des exceptions déterminées non pas par les règles, mais plutôt par l’usage me semblent être tout à fait admissible. Pour une orthographe pratique, cela est naturel et probablement même inévitable. J’aimerais seulement souligner ici que le nombre d’exceptions doit être réduit au minimum, sinon on risquera de ne pas voir les règles derrière les exceptions.

4.1.1. La séparation par un espace

Grosso modo, la séparation par un espace est employée quand il s’agit des mots indépendants ou bien là où les mots entrent dans les constructions syntaxiques comme des phrases condensées.

4.1.2. L’écriture liée

On recourt à la concaténation des morphèmes sans symbolisation des limites morphologiques dans les cas suivants :

- quand il s’agit d’un affixe au sens strict qui s’attache à la racine ; cf. (5a) où **...né** est un suffixe diminutif vs. (5b) ou **né** est un mot indépendant ‘enfant’ :

(5a) **bhvvné** ‘petite chèvre’
chèvre-DIM

(5b) **bhuv né** ‘petit de la chèvre’
chèvre enfant

- pour certains mots, surtout des particules, par ex. : la marque possessive **...à/...bhà**, la marque du pluriel **...bò/...mò**, la particule emphatique **le**, si elle est employée avec un pronom personnel. Cet usage est plutôt le résultat d’une convention pratique que d’une réflexion théorique sur les réalités de la langue toura ;
- deux termes juxtaposés formellement fusionnés. Le plus souvent, c’est la consonne initiale du deuxième terme qui disparaît, ce qui amène souvent à l’assimilation des voyelles, par ex. : **gá** → **...á** ‘avec’, **tuu** ‘purée de maïs’ + **bu** ‘farine’ → **tuu** ‘farine de maïs’. Toutefois, la fusion entre les deux éléments peut avoir lieu même là où la consonne est maintenue, cf. **too** ‘gallinacé’ + **gṣṣn** ‘mâle’ → **tṣgṣṣn** ‘coq’.

4.1.3. La liaison par un trait d’union

Généralement, le trait d’union apparaît dans les cas suivants :

- comme un symbole disjonctif lorsqu’un suffixe vocalique s’adjoint à une base à voyelle nasale, ce qui est marqué par une **-n** finale, par exemple :

Tab.1

	kán ‘être rassasié’	káán ‘couper, être coupé’
Gérondif	kán-á	káán-á
Futur	kán-à	káán-à
Progressif	kán-îî	káán-îî

Un trait d’union permet de maintenir l’image constant du mot. En absence d’un symbole de liaison, le problème de l’interprétation de la marque de nasalité **-n** se pose : (a) si **-n** est suit la racine, il n’est plus possible de distinguer **-n** comme marque de nasalisation de **n** comme marque de la consonne (cf. **káná** ‘personne riche’) ; (b) si **-n** suit le suffixe, le lecteur aura des difficultés à distinguer entre les formes **kán** ‘être rassasié’, **káán** gérondif de ce verbe, **káán** ‘couper, être coupé’, **káán**, gérondif de ce dernier verbe. La différenciation entre voyelles redoublées et triplées pose beaucoup de problèmes au lecteur et devra être réduite au minimum.

- pour marquer les frontières morphologiques lorsqu’un radical suivi d’un morphème grammatical résulte en une suite de trois ou quatre voyelles identiques (pour les mêmes raisons que dans le paragraphe précédent) ; cf. **bii-îî**, plutôt que **biîî**, le progressif du verbe **bii** ‘enterrer’ ;
- pour distinguer la particule emphatique **le** précédée du verbe **yê** ‘voir’ de la deuxième syllabe du verbe **yele** ‘lier’ et de la conjonction **le** ‘et puis’ parce que dans l’orthographe pratique, le plus souvent, on ne marque pas le ton mi-haut sur les mots courts. Cf. :

(6a)	E	à	yele...		‘il le lie...’
	3sg:SUJ	3sg	lier		
(6b)	E	à	ye-le	wo...	‘il le voit... (mais...)’
	3sg:SUJ	3sg	voir-FOC	faire	

(6c) E à ye le wò... 'il le voit puis ils (disent que)...'
 3sg:SUJ 3sg voir puis 3pl:SUJ

Il me semble qu'il serait plus raisonnable de mettre simplement une virgule devant la conjonction **le** dans (6c), comme d'ailleurs devant toutes les conjonctions introduisant des propositions, ce qui permettrait d'écrire la particule d'emphase **le** dans (6b) séparément comme toutes les autres particules phrastiques. Ainsi, il en résulterait :

(7a) E à yele... 'il le lie...'

(7b) E à ye le wo... 'il le voit... (mais...)'

(7c) E à ye, le wò... 'il le voit puis ils (disent que)...'

En outre, d'après Thomas Bearth (communication personnelle), les toura tendent à marquer tous les tons, même si c'est redondant. En fait, cela aussi rend le problème de distinction entre les exemples (6a, b, c) plutôt superflu.

- comme une marque redondante de la tonalité syntagmatique, marquée par le ton bas sur le mot spécifié⁴ d'un syntagme spécifique :

(8) gwêe-yìlì 'kapokier'
 kapok-arbre :B

Le trait d'union placé devant un tel constituant le relie, d'une part, à l'élément précédent et sert donc de marque structurale de cohésion ; de l'autre, il indique que l'élément qui le suit est prononcé à ton bas. Cette redondance se justifie bien parce que dans une langue à forte tendance monosyllabique et agglutinative les relations structurales tendent à être nivelées dans l'écriture et il importe donc de les rendre saillantes là où elles peuvent être utiles au lecteur. C'est exactement le cas du toura parce qu'en toura les composés sont souvent longs et complexes ce qui pose pour le lecteur des problèmes de lecture correcte des tons et cela veut dire des problèmes de compréhension correcte et rapide. Il est d'autant plus important d'en faire ressortir les caractéristiques structurales autant que possible.

- Rongier & Manzan (1998 : 99) proposent d'utiliser un trait d'union « entre des unités de signification » pour « faciliter la lecture des mots longs comme en kòdyí-wéé-vè 'poisson de mer' ». Mais on ne peut pas suivre cette règle dans cette formulation, parce que dans ce cas tous les mots composés devront être écrits à un trait d'union. En outre, ceci nécessiterait une analyse très avancée de la part de chaque toura alphabétisé pour qu'il puisse distinguer entre un mot composé et un syntagme.

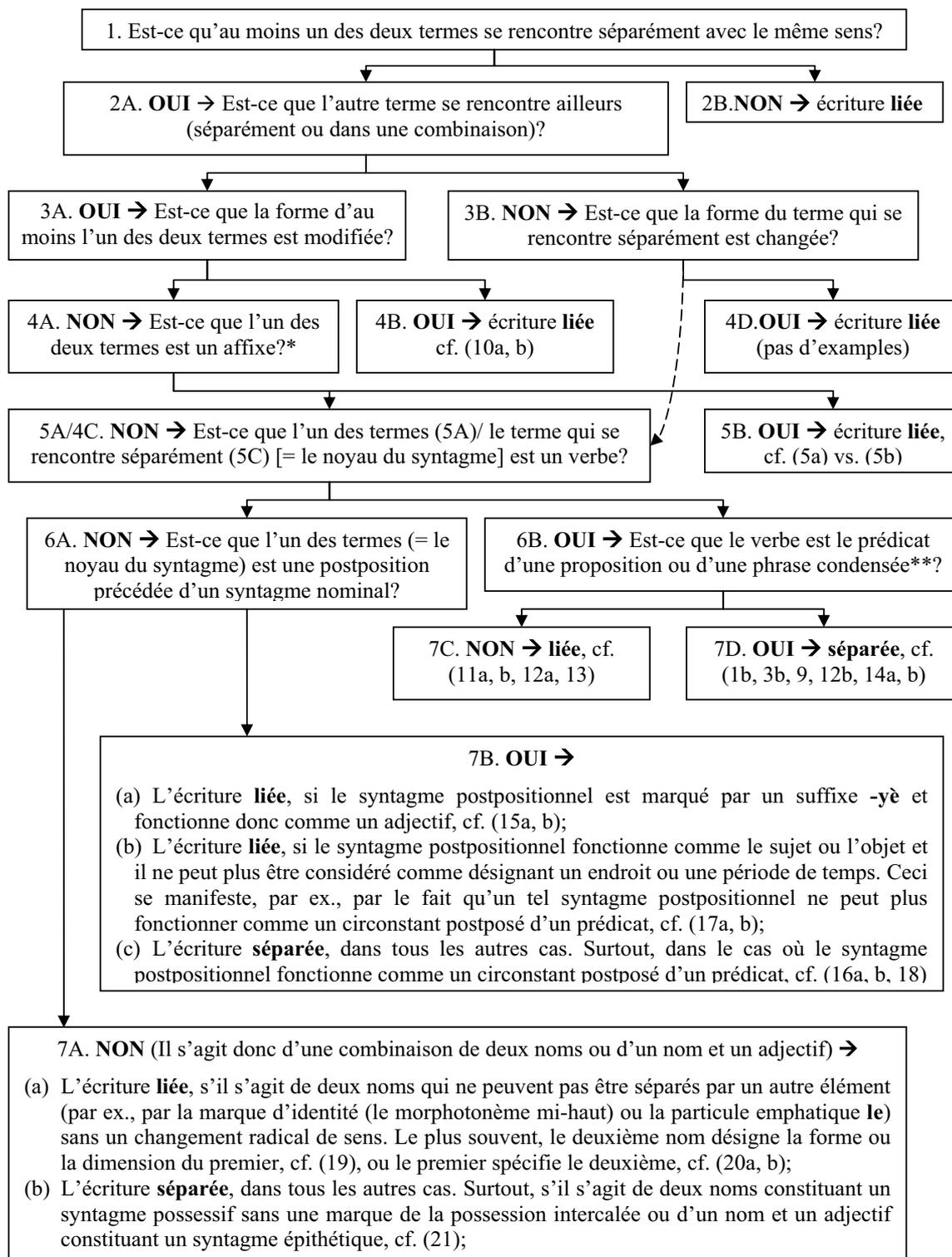
4.2. L'écriture liée/ séparée : un algorithme des règles supplémentaires.

Maintenant, je voudrais proposer quelques règles supplémentaires sous forme d'un algorithme (Fig. 1) pour les cas où les règles présentées ci-dessus ne suffisent pas. Il est bien probable que les questions auxquelles il faut répondre en utilisant cet algorithme puissent paraître formulées d'une manière trop scientifique. Mais, étant donnée la complexité du problème en question, cela devient inévitable. La seule autre possibilité serait de recourir à une solution trop simpliste comme, par exemple, l'écriture séparée dans toutes les situations serait en contradiction avec l'intuition des locuteurs du toura. Il faut dire que les toura néo-alphabètes tendent à coller certains

⁴ Cet abaissement affecte toujours au moins la première voyelle du mot spécifié. La deuxième voyelle ne peut être abaissée que sous certaines conditions. La connaissance de toutes ces conditions n'a aucune pertinence pour le sujet de l'article présent.

mots contrairement à la tendance prédominante à l'écriture séparée. Deuxièmement, on a déjà mis en évidence dans 4.1.3 le fait que dans une langue à forte tendance monosyllabique et agglutinative les relations structurales tendent à être nivelées dans l'écriture et il importe donc de les rendre saillantes là où cela peut être utile au lecteur. En outre, pour l'usage pratique, les critères sur lesquelles est basé l'algorithme peuvent être reformulés et amplement illustrés avec des exemples illustratifs. Leur adaptation pour les locuteurs de la langue est plutôt un problème d'ordre pédagogique qui ne peut pas être considéré dans tous ces aspects dans le cadre de cet article.

Fig. 1.



* Comme le nombre d'affixes en toura ne dépasse pas une dizaine, il ne sera pas difficile de les mémoriser sous forme d'une liste.

** Afin de savoir si le syntagme verbal qui ne forme pas une proposition est vraiment une phrase condensée, on doit se poser quelques questions.

- Est-ce qu'un marqueur prédicatif est présent ?
OUI → ce n'est pas une phrase condensée, cf. (11a),
NON → question suivante ;
- Dans le cas de la présence d'un circonstant postverbal, est-ce que le ton du verbe est porté au niveau bas :
NON → ce n'est pas une phrase condensée, cf. (11b),
OUI → question suivante.
- Est-ce que la phrase verbale en question exprime une action/ un état (« le fait de faire X »/ « l'état d'être X ») :
OUI → il s'agit d'une phrase condensée,
NON → il ne s'agit plus d'une phrase condensée (12a, 13).

(9) **bàná kpó** '(se) cacher' (seul le verbe **kpó** '(se) fixer' se rencontre ailleurs).

(10a) **tógón** vs. **too gón** 'coq' (litt. : 'gallinacé mâle').

(10b) **sódô** vs. **sóó dô** 'mordre' (litt. : 'dent mettre').

(11a) **líkésèá nû bhâa-mèè nè** 'demander pardon à qn'
 jugement-MP-bon-avec donner ?-personne:B à

(11b) **zvsígwebhà** 'aigle ravisseur (Aquila rapax)/ aigle de Wahlberg (Aquila wahlbergi)'
 (litt. : 'margouillat-prendre-pierre-sur').

(12a) **lígó** 'nourriture' (litt. : 'goût-extraire').

(12b) **lí gó** 'manger (vi)' (litt. : 'goût extraire').

(13) **dògbânlé** 'couverture' (litt. : 'mettre:B-bras-à').

(14a) **bháálá kèè-mèè** 'un ouvrier, un travailleur' (litt. : 'travail faire-personne :B').

(14b) **geen bân-mèè** 'un paralytique' (litt. : 'jambe tomber-personne :B').

(15a) **né wéébhàyè** 'un enfant nu'
 enfant os-sur-NOM

(15b) **fèégíyè** 'tranquille, paisible' (litt. : 'tranquillité-dans-NOM').

(16a) **e nû lóô gí.** 'Il vient en saison des pluies'.
 3sg:SUJ venir saison.des.pluies dans

(16b) **lóô gí' bhô** 'La saison des pluies est venue'.
 saison.des.pluies dans-MP apparaît

(17a) **yííkelegí** 'le paludisme' (litt. : 'arbre-écorce-dans').

(17b) **dáínwvvpé** 'un conte' (litt. : 'araignée-parole-à.côté.de').

(18) e tʃʃ gí sie. ‘Il abîmera la gourde’

3sg :SUJ gourde intérieur/dans gâter

(19) gwɛɛbíí ‘grand caillou rond’ (litt. : ‘pierre-grand.fruit.rond’).

(20a) yífóló ‘outre’ (litt. ‘eau-fourreau’).

(20b) bhàyúá ‘maladie chronique’ (litt. : ‘problème-maladie’).

(21) yíí bíí ‘fruit d’arbre’ (litt. : ‘arbre grand.fruit.rond’).

4.3. Quelques règles spéciales.

Dans cette section, je présenterai quelques règles à portée limitée dont le but est l’adaptation à l’usage établi. Il est à remarquer que la liste de ces règles n’est pas exhaustive.

4.3.1. Les numéraux.

On atteste une tendance d’écrire les numéraux complexes à l’aide des traits d’union. On pourrait proposer une solution suivante :

- pour les multiples de 10, 100, 1000, etc. – l’écriture à trait d’union,
- pour les additionnés – l’écriture séparée.

(22) wáá-kàín-dìní ní wáá-dô tà-yàkâ kɔɔ-sáàdô wéé-sólú
milliers-cent-un et milliers-un centaines-trois dizaines-six unités-cinq
‘cent un mille trois cent soixante-cinq’

4.3.2. Les numéraux ordinaux.

Dans l’orthographe actuelle, on atteste une tendance de joindre la marque de numéraux ordinaux -nàà par un trait d’union au numéral cardinal correspondant. Cet usage pourrait être fondé, si cette marque représentait un emploi spécifié du mot nàà ‘limite’. Or, ce n’est pas le cas, ce qui est démontré par les données comparatives. Toutefois, la tradition s’est déjà établie et cela ne semble causer aucun problème aux écrivains. Donc, on joindra la marque de numéraux ordinaux -nàà avec le numéral cardinal qui lui précède, avec un trait d’union.

(23) yìsê-nàà ‘quatrième’.

L’écriture séparée de cette marque qu’on trouve dans Rongier & Manzan (1998) n’a pas de justification.

4.3.3. La particule de focalisation *le*.

Dans l’orthographe actuelle on écrit la particule de focalisation *le* de trois façons différentes :

- en un mot avec les pronoms non prädicatifs (àle 3sg-FOC) ;
- avec un trait d’union avec tout autre mot auquel elle se réfère (en fait, avec le dernier mot du syntagme) ;
- comme un mot à part, si elle se réfère à la proposition entière.

Cet usage est tout à fait inconséquent parce que, du point de vue de la grammaire, dans tous les trois cas il s’agit d’une même particule trivalente (c.-à-d., d’une particule qui peut se référer à un mot, à un syntagme ou à la proposition entière). Ceci justifie plutôt l’écriture séparée partout ;

c'est la pratique que je suis dans mon Dictionnaire toura-français. En même temps, le maintien de la pratique courante ne poserait pas de problèmes non plus, à la condition qu'on distingue nettement entre les trois cas susmentionnés.

4.3.4. La marque du pluriel associatif -nù.

Dans l'orthographe actuelle, on joint la marque du pluriel associatif -nù avec le nom qui lui précède le plus souvent par un trait d'union, par exemple : **séénê-nù** 'le chef de canton et son entourage'. Cet usage peut être maintenu.

4.3.5. Les formes redoublées.

Les formes redoublées sont écrites ensembles. Par exemple, la forme intensive de **bhiá** 'en bonne santé ; sans peine ; en vain' est **bhiábhiá**. La même chose tient pour les formes superlatives des adjectives qui sont dérivées par une reduplication accompagnée d'un changement de ton et l'intercalation de la postposition **tà** 'sur', par ex. : **gbéé** 'large' donne **gbéétàgbèè** 'très large'.

4.3.6. La marque de la nominalisation -yè.

Cette marque est d'habitude collée au mot précédent. Cependant, quand il s'agit de la nominalisation d'un syntagme verbal, elle est tantôt collée, tantôt liée par un trait d'union. Afin de rendre les relations structurales dans un syntagme verbal nominalisé plus saillantes là où elles peuvent être utiles au lecteur, on peut proposer d'écrire la marque de la nominalisation -yè de la manière suivante :

- collée, si elle suit la base verbale (24a) ;
- avec un trait d'union, si elle suit un circonstant postverbal (24b).

(24a) **gwéé lóyè**
arachide acheter-NOM
'le fait d'acheter des arachides'

(24b) **gwéé lɔ lóó gí-yè**
arachide acheter-B marché dans-NOM
'le fait d'acheter des arachides au marché'

Cette règle permettra, en même temps, de distinguer les cas où -yè marque un syntagme verbal (24b) des cas où elle marque un syntagme postpositionnel (15a, b). S'il ne s'agit pas d'un syntagme verbal, la marque de nominalisation -yè sera toujours écrite ensemble.

Abréviations :

AOR – aoriste	NOM – nominalisation
B – ton bas grammatical	POSS – marque possessive
DIM – diminutif	PROG – progressif
FOC – focalisation	RES – résultatif
pl – pluriel	Q – marque de la question générale
MP – marqueur prédicatif	sg – singulier
MT – marque terminale	SUJ – sujet
NEG – négation	

Ouvrages cités :

Bearth, Thomas (1971). *L'énoncé toura*. Norman (Oklahoma) : SIL.
Rongier, Jacques & Sidibe Manzan (1998). *Lexique-grammaire français-toura*. Abidjan : Institut de Linguistique Appliquée, Université Nationale de Côte d'Ivoire.